## La nouvelle de la conversion du prince Jérome

Le *Gaulois* annonçait hier la conversion du prince Napoléon.

Elle est démentie, ce matin, par le *Figaro*, en ces termes :

« Nous avons rencontré hier un des amis particuliers du prince, à qui nous avons demandé ce que veut dire cette nouvelle.

« Il a souri en nous répondant :

« On dirait vraiment que c'est la destinée du prince » Napoléon, esprit au fond si juste et si précis, de passer » toujours pour un exagéré ; hier, il était un athée, un » mangeur de prêtres, aujourd'hui, parce qu'on le voit » entrer dans une église, s'agenouiller sur le tombeau » de son beau-père, il devient ultra-clérical.

» La vérité, c'est qu'il a des croyances philosophiques » et spiritualistes très nettes.

» Quant à sa politique, tout le monde sait qu'il est » l'adversaire des prétentions extrêmes, comme il l'a dit » dans sa lettre du 5 avril 1880, où il écrivait :

» Lorsqu'on réclamera la suppression du budget des cultes ou la fermeture des églises, je m'y opposerai. Lorsqu'on contestera un des principes de la Révolution, je le défendrai.

» Quant à Mgr Puyol, qui est un prélat éclairé, libé» ral et même républicain, il y a longtemps qu'il entre» tient avec le prince des relations amicales. »

## Le remède du docteur Koch

Vienne, 18 janvier. — Dans une réunion tenue hier, les professeurs Billroth et Kaposi ont de nouveau exprimé leur opinion sur la lymphe de Koch.

Les deux professeurs ont fait de grandes réserves sur l'efficacité du remède.

Il est vrai que, dans certains cas, l'emploi de la lymphe a produit une amélioration chez les malades, mais bien souvent aussi elle a provoqué des rechutes chez des personnes considérées comme guéries.

## La grève des employés de chemins de fer en Ecosse

Londres, 18 janvier. — Les grévistes des chemins de fer écossais ont trouvé un moyen nouveau d'empêcher la circulation des trains conduits par des employés auxiliaires; ils ont imprégné les rails d'huile, ce qui fait que les trains s'arrêtent, les roues des wagons tournant sur elles-mêmes sans avancer.

Londres, 18 janvier. — Des rixes ont eu lieu hier soir à Edimbourg entre des grévistes et des employés qui avaient repris le travail.

La police étant intervenue pour rétablir l'ordre, quelques constables ont été fort maltraités.

Un constable a perdu complètement la vue.

# Le Crime d'Ascq

César Mareccaux et Chocquel ont été relaxés dans la matinée de dimanche.

Tous les soupçons qui pesaient sur ces deux personnes ont en effet été éclaircis, et leur innocence ne laisse aucun doute dans l'esprit des magistrats.

Le même jour, à 11 heures, le parquet représenté par M. Legrand, juge d'instruction ; le commissaire-central, M. Court ; le chef de la sûreté, M. Florin ; l'inspecteur de police, M. Lefebvre, M. le commissaire spécial de la gare de Lille, attendaient ainsi qu'un bon nombre de journalistes, l'arrivée du train qui devait amener Baillet de Montreuil-sur-Mer. Quant à Dutilleul il arrivera mercredi.

A 11 h. 17, avec un retard de 17 minutes, le convoi entre en gare. M. Legrand pénètre dans le compartiment où se trouve l'assassin de Merlimont, soupçonné, avec son complice Dutilleul, d'avoir commis le crime de Ronchin et le crime d'Ascq. Baillet, étroitement emmenotté, debout dans le wagon, répond au juge d'instruction qu'il est prêt à tout lui dire, mais que si l'on désire des aveux il faut le mener en voiture à la prison.

On ordonne immédiatement son transfert au Palais-de-Justice. Pour le soustraire à la curiosité des voyageurs qui se sont assemblés sur le quai, on le fait descendre à contrevoie.

Baillet affecte un air délibéré. Il jette un coup d'œil rapide sur les spectateurs. Il est tranquille, presque souriant, et rien dans sa physionomie ne laisse soupçonner qu'il ait conscience des graves accusations qui pèsent sur lui.

Le front bas, couvert d'un chapeau mou, genre Mascotte, est ombragé de cheveux noirs, épais, plats, courts. Deux yeux noirs et vifs, plutôt petits, percent un trou de chaque côté du nez qui s'écrase. Les favoris, très noirs, bien fournis, coupés de près, descendent le long des joues et sont rejoints par une moustache plus épaisse que longue. Le menton est rasé. Les lèvres minces, la bouche petite, aux contours *sui generis*, le visage ovale, donnent au personnage une physionomie absolument sournoise. La taille est moyenne.

Le prisonnier porte une *capote* sombre, longue, mais tachée par endroits et tombant sur un pantalon en velours brun d'Amiens. De lourds sabots chaussent ses pieds. On le fait traverser hâtivement la gare et il monte dans le fiacre 116 qu'on a fait avancer.

Cependant, deux gendarmes prenaient place de chaque côté de Baillet; le cocher, l'air satisfait de la tâche qui lui incombe, fouette son cheval ; et la voiture prend au galop le chemin du Palais-de-Justice, suivie à courte distance d'un autre véhicule, qui emporte MM. Legrand et Court.

Laissons Baillet dans sa cellule avec les magistrats, et occupons-nous des péripéties de son voyage. Il est arrivé à Arras, venant de Montreuil, à 7 h. 44, et a dû attendre une heure le train qui devait le conduire à Lille. L'accusé occupait, comme du reste durant tout le trajet, un wagon de seconde classe. Pendant l'arrêt, il était étroitement gardé par trois gendarmes de Montreuil et deux gendarmes d'Arras. Il n'avait point, à ce moment, l'air placide que nous avons noté. Sa physionomie, très mobile, exprimait plutôt l'inquiétude, et il tenait les yeux obstinément fixés à terre.

Muet d'ailleurs, ou ne répondant que par monosyllabes aux interrogatoires de ses compagnons de route, il a refusé de livrer toute explication, se réservant de répondre aux magistrats instructeurs.

A Douai, où l'arrêt du train est relativement court, rien ne s'est passé qui soit digne d'être relaté.

Et maintenant avant de passer outre et de relater, autant du moins que possible, les faits et gestes de Baillet au Palais durant son écrou, rappelons au lecteur « les faits de la cause », pour parler le langage de la justice.

On sait que l'inculpé est convaincu du crime de Merlimont et du vol à la cure de Camiers ; il parait avoir la spécialité des crimes accomplis dans les presbytères. L'instruction de ces deux affaires est activée, et Baillet a été amené à Lille, comme son complice Dutilleul va l'être, pour l'instruction des crimes d'Ascq et de Ronchin.

Nous avons dit, au sujet de ces deux forfaits, que la police s'est livrée à une enquête des plus minutieuses sur les actes de Dutilleul, du frère de Dutilleul et de Baillet. Il est bon de retracer une fois de plus les renseignements obtenus par l'enquête :

Dutilleul et Baillet, les auteurs du meurtre de Mme Cauwet, ont été, ainsi qu'on le sait internés à la maison centrale de Loos ; c'est là qu'ils firent connaissance et qu'ils préparèrent les vols et crimes qu'ils ont commis depuis.

Dutilleul fut libéré en mai 1890, Baillet ne sortit de prison que le douze octobre suivant.

Ce jour-là, à dix heures du matin, Baillet se trouvait à l'estaminet tenu par la femme B..., boulevard Vauban, 104. Louis Dutilleul qui alors faisait ses vingt-huit jours au 43e de ligne à Lille, l'y attendait avec son frère accompagné de Pulchérie Wancamps.

Le même jour Baillet noua des relations avec une jeune fille, Maria Goomann, qu'il conduisit le lendemain lundi au théâtre en compagnie de toute la bande.

Adolphe Dutilleul trouva même ce soir-là un bracelet en argent: inutile de dire qu'il oublia de remettre sa trouvaille à la police.

Le jour suivant, qui était le mardi, Baillet loua rue de la Clef, 58, une chambre qu'il vint habiter avec Maria Goomann; il ne resta d'ailleurs que peu de temps dans ce logement et transporta ses pénates à l'estaminet du *Pauvre Diable*, rue des Juliers, 19.

Dès le lendemain, il donna à Maria Goomann, une somme de 100 francs avec lesquels cette femme s'acheta quelques vêtements, de plus il lui remettait 5 francs chaque matin pour les dépenses quotidiennes.

Ajoutons que Louis Dutilleul venait tous les soirs partager le repas de son ex-codétenu.

On avait dit que d'après certains indices relevés par le parquet, Baillet et Dutilleul seraient les auteurs d'un vol commis le 6 novembre dernier, au préjudice de M. Vandale, charpentier à Marconne, près Hesdin.

On peut démentir ce dire.

Baillet avait fait à sa maîtresse une foule de promesses, entre autres celle de lui acheter une machine à coudre.

Comme Maria parlait très souvent de cette machine, Baillet qui se faisait passer pour un fils de famille, lui annonça, le dimanche 19, à 8 heures du matin, qu'il se rendait à Berck pour toucher une somme de dix-huit mille francs provenant d'une vieille tante décédée qui l'avait institué son légataire.

Ce voyage dura trois jours; Baillet ne revint que dans la nuit du 22 au 23, harrassé de fatigue. Il resta couché jusqu'à midi, et comme sa maitresse lui rappelait sa promesse, il répondait que son voyage avait été infructueux, mais qu'il avait rendez-vous dans la soirée avec un notaire de Douai, qui devait lui verser une somme de 500 francs.

A six heures et demie du soir, il part ayant soin de changer les bottines qu'il avait aux pieds contre des chaussures en drap. Il revenait le lendemain matin, vers six heures, les vêtements maculés de boue et remettait à Maria cinquante francs en pièces de cinq francs.

Or, Mlle Delevoye était étranglée la même nuit et une somme de cent francs en pièces de cinq francs avait disparu.

D'un autre côté, Dutilleul rentrait au quartier deux heures plus tôt, c'est-à-dire à quatre heures du matin.

Nous n'avons rien à ajouter sur ce qui concerne le crime commis sur la servante du curé et le desservant de la commune d'Ascq. Les faits sont trop présents à la mémoire du lecteur pour qu'il soit nécessaire d'insister.

A la prison, Baillet a été écroué, après avoir subi les formalités d'usage, dans la cellule qu'occupait précédemment César Mareccaux. C'est une petite salle de quatre mètres carrés environ, aux murs nus, avec un lit qui dans la journée sert de table, une chaise de paille et un foyer où l'on fait du feu. Un guichet, à la porte, permet au gardien de surveiller continuellement le prisonnier. Il n'a plus les menottes.

Nous croyons savoir qu'interrogé par M. Legrand, Baillet aurait manifesté l'intention d'être laissé quelque temps en repos, prétendant qu'il était très fatigué. On s'est borné à constater son identité: il a déclaré se nommer François Baillet, âgé de 28 ans, né Berck-sur-Mer.

Il est toujours impassible et assure faire abandon de sa tête, mais demeure très renfermé en lui-même.

Il a mangé l'ordinaire de la prison qui, le dimanche, se compose d'un rata et... d'un verre d'eau pure.

Baillet sera de nouveau interrogé aujourd'hui avant l'arrivée de Dutilleul.

L'instruction de cette affaire va être poussée avec vigueur et on peut espérer que les crimes reprochés à ces deux très dangereux malfaiteurs, recevront le châtiment qu'ils méritent.


# L'UNION DES ACHATS

3me COMBINAISON. — Soins gratuits du médecin et rente après quinze ans avec la « Garantie Foncière » société coopérative mutuelle.

En utilisant chaque mois cinquante bons d'un franc, on dix bons de cinq francs, on débourse quarante-cinq francs, on a pour cinquante francs de denrées ou de marchandises et on a droit : 1° aux soins gratuits du médecin et 2° après quinze ans — quel que soit l'âge — à une rente viagère de *quatre cents francs* par an, et à un patrimoine de *trois mille francs*, au moyen de la combinaison offerte par la *Garantie Foncière* société coopérative mutuelle dont l'ingénieux fonctionnement est basé sur la propriété, sur la terre.

L'Union des Achats délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

*Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut se les procurer aussi :*

1° *A la librairie du* Journal de Roubaix ;

2° *Dans les principaux débits de tabac.*

Les maisons, désireuses d'adhérer a l'Union des Achats, sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse a la librairie du *Journal de Roubaix*.

Nota, — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er janvier 1891.

(*Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à l'*Union des Achats.)


# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Une fête de bienfaisance au bénéfice du Refuge de nuit.** — Quand il s'agit d'une bonne œuvre, d'une œuvre de charité, la vaillante société roubaisienne, le *Choral Nadaud*, est toujours là, prête à donner son plus dévoué, son plus généreux concours. Parmi toutes les sympathies que le Refuge de nuit possède aujourd'hui à Roubaix, l'une des premières qui lui ont été acquises a été celle du *Choral Nadaud*. Le *Choral Nadaud*, qui n'a pas l'amitié platonique, donnait donc, dimanche soir, un concert de bienfaisance, au bénéfice du Refuge, en sa vaste salle des fêtes. Hâtons-nous de constater que cette fête a été absolument réussie.

Au bas de la première page du programme, on lisait ces vers de circonstance :

Salut, ô Charité que le pauvre idolâtre !
Mère de ceux pour qui la fortune est marâtre,
Qui relève et soutient ceux qu'on foule en passant :
Qui, lorsqu'il le faudra, se sacrifiant toute,
Comme le Dieu martyr, dont elle suit la route,
Dira : « Buvez, mangez; c'est ma chair et mon sang ! »

M. Hache, l'excellent chanteur qu'on ne se lasse jamais d'entendre, a ouvert le feu. Il a exécuté avec sa correction et sa maëstria habituelles, et la jolie voix que l'on sait, l'arioso d'*Hamlet*. Il a interprété en outre une fort jolie chanson de circonstance, dédiée à M. Henri Buisine, le *Refuge de Nuit*, dont les paroles et la musique sont dues à l'un de nos compositeurs populaires, M. Joseph de Leeuw.

Les organisateurs du concert s'étaient assuré le concours de M. Alfred Bailly, premier violon des concerts populaires de Lille, professeur de violon à Tourcoing. M. Bailly, dont la réputation artistique est depuis longtemps établie dans le Nord, a obtenu un véritable triomphe. Sa méthode excellente, son coup d'archet nerveux et brillant ont fait merveille dans la fantaisie-caprice de Vieuxtemps, comme dans la Fantaisie sur la *Muette*.

Très applaudie aussi, et très justement applaudie, toute gracieuse cantatrice lilloise, Mme Lambert-Foubert, que nous avions eu déjà le plaisir d'entendre à Roubaix cet hiver. C'est de la plus jolie voix du monde, et avec une âme d'artiste, qu'elle a détaillé deux morceaux d'ailleurs ravissants. Un bouquet a été offert à Mme Lambert-Foubert par les organisateurs.

Que dire des délicieuses pasquilles tourquennoises de notre aimable confrère, M. Watteuw, toujours prêt, lui aussi, quand il s'agit d'apporter le concours de son spirituel talent à une bonne œuvre? Il a obtenu son franc succès d'habitude; et, franchement, nous ne résistons pas au plaisir de publier intégralement une pièce nouvelle que la récente création du Refuge de nuit lui a inspirée. La voici :

Matouss' que l'frod y piquc !
Ebé, merci pratique...
In peut dir' qui fait bon...
Pou les marchands d'carbon.
Y fait bon, ouais, j' t'en fiche,
Fait bon, pou sti qui est riche,
Qu'à côté d'in bon fu,
Vin l' fauteul rétindu,
Tout in lijant l' gazette,
Y feume inn' boinn' pipettel
Fait bon .. Parlez eun' fos
Du rinti, graun bourgeos,
Qui a, sans s' donner d' bonssée,
Sin pain tchu, s'birr' brassée.
Fait bon pou l' fabricant,
Pou l' grand négociant,
Qu'in bon pére de famille
Prés d'in foyer qui brille
Fait sauter sus ses g'noux
S'z'afants, ses p'tits nounoux.
J'ail bon, pa cheull' frodure,
Sti qui a, comme in dit,
Du bon pain, du bon burre,
In bon lit !
Mais, tchi qui estmisérabe
Et qui n'a po poulu
Pa c'l'hiver redoutabe,
Trouver ni fu, ni lu,
Sti qui est tout seu sns terre,
Ploi in d'sous s'misère,
Pa les rues, comme in tchin,
Cachant inn' croût', mais rin !...
Y sint l'frodure
Caresser s'peau....
Sus l'ru' frôle l'fourrure
D'inn' dame au rich' manteau.
Y va d'mander l'aumône. .
Li?... jamais !... y-est sans pain
Mais y n'a po d'besoine...
Y va morir de faim...
In a clos les fabriques,
V'la qu'in serre les boutiques
Chaquin sous l'édredon
Va dormir... y fait bon !!!
Vol' li sonfelle l'diabe
Prinds ch'est à ti .. sans tchœur !
Cha t'étra profitabe...
Allons ? quo qu'ch'est, t'as peur ?
— Non, jamais, uni ? voleur ?
Que l'bon Di vinche m'printe
J vas morir... faut qu'je m'rinte.
Morir sans s'cours jamais,
Po vrai l'vile de Roubaix :
A dit Monsi Buisine
J'trai aidé, j'limagine,
Pa l'grand et pa l'petit
Pour in erfuge de nuit !
C'l'homm' s'a mis à l'ovrache
Avec âme et corache
Aujourd'hui l'paufle ovri
A trouvé in abri.
In bon lit, inu' payasso
Du qu'sin corps y s'délasse.
Pa l'bouillon, pa l'café
Y tra ben réchauffé.
In d'sous des armes de s'boinn ville
Portant brav'ment comme estampille
*Travail et probité*
Monsi Buisine a mérité
Qu'on y ajoute *charité*.

J. Watteeuv.

Entre la première et la seconde partie du concert, nous avons entendu une très-attachante causerie de M. Teurlings, avocat de Bruxelles, sur les refuges de nuit. M. Teurlings a été l'un des créateurs et reste l'un des plus fervents soutiens des œuvres hospitalières de Bruxelles, si prospères comme on le sait : il avait donc autorité pour parler, et les très-intéressants détails qu'il a donnés sur le fonctionnement du Refuge et de la « Bouchée de pain », dans la capitale belge ont été écoutés avec la plus religieuse attention.

La soirée s'est terminée par la représentation du *docteur Vieux-Temps*, de Gustave Nadaud. Le charmant opéra-comique de notre illustre concitoyen a été interprété non moins parfaitement qu'aux précédentes auditions. Mlles D... et B... composaient d'excellentes Rosine et Isabelle, tant pour le chant et la diction que pour les qualités scéniques. MM. X... et Duhem ont été très satisfaisants dans les roles de Scapin et Crispin. Eu M. Julien Chatteleyn, le Géronte de l'opéra, nous ne savons lequel le plus louer du chanteur ou de l'acteur : c'était parfait à tous les points de vue.

Le tirage de la tombola a cloturé la séance.

Avons-nous dit que M. Meyer accompagnait, avec son obligeance et son talent habituels ? Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû — aussi n'hésitons-nous pas à rendre un public hommage, au nom des malheureux du Refuge de nuit, à celui qui a été l'âme de cette fête, à celui qui n'a épargné ni temps, ni efforts, ni démarches pour la faire réussir, à M. Julien Chatteleyn.

— Voici la liste des professions des hommes recueillis hier au refuge de nuit :

Journaliers, 7 ; matelassier, 1 ; terrassiers, 3 ; jardinier, 1 ; Mouleurs, 2 ; Cordonnier, 1 ; plombier, 1 ; rattacheurs, 2 ; coiffeur, 1 ; garçon de café, 1 ; charretier, 1 ; couvreur, 1 ; tisserands, 3 ; peigueur de lin, 1 ; manouvriers, 2. — Total, 28.

**Les grands concerts de charité** donnés. dimanche après-midi et dimanche soir, rue de la Paix, au profit des écoles libres de Roubaix, avaient attiré une foule aussi nombreuse qu'élégante : la société des concerts bleus de Paris y a obtenu un succès vraiment colossal. On sait qu'il s'agit d'une réunion d'enfants artistes, agés de 7 à 13 ans, fondée et dirigée, avec une autorité et une science auxquelles nous nous plaisons à rendre hommage, par Mlle Jacquemin. C'est réellement une merveilleuse petite troupe, dont le passage à Roubaix fera sensation, et nous ne sommes nullement étonnés que plusieurs villes du Nord la réclament.

Quel mignon et déroutant virtuose — tant est déjà grande sa science du violon — que Jules Boucherit! un bambino pas plus haut que cela, et dont les triomphes rappellent ceux de Sarasate enfant. Un coup d'archet d'une souplesse et d'une sûreté extraordinaires; une aisance et une correction étonnantes. Il a enlevé en véritable maitre deux grands concertos de Bériot. Ses professeurs au Conservatoire de Paris, MM. Gareux et Lofort, peuvent être justement fiers de leur élève.

Non moins remarquable et non moins applaudi le jeune et séduisant chanteur Carlos. Douze, treize ans, peut-être. Joignant à un contralto superbe, la diction d'un véritable artiste. L'air de Roméo et Juliette: *Ah ! lève toi soleil !* a été détaillé par cet enfant avec une finesse et un brio qui ont enlevé la salle.

Impossible de ne pas mentionner les monologues de Victor Heudes—un «diseur» de douze ans, à la voix vibrante, à l'accent convaincu, au geste énergique et toujours juste. *L'enfant de Paris, du mouron pour les petits oiseaux, la chasse au lion*, tout cela a été débité avec un entrain et une verve qui ont provoqué bravos et rappels.

Le grand, l'incontestable triomphe de la journée a été pour ce charmant trio d'artistes.

Les autres sociétaires des concerts bleus, sans être aussi brillants que les premiers, méritent néanmoins les plus grands éloges. C'est ainsi que M. Richardot nous a révélé un très-joli talent de clarinettiste : sa fantaisie sur *Mignon*, notamment, a été détaillée à la perfection. Mentionnons enfin deux charmantes mignonnettes, dont l'une, Mlle Lucie Léon, a tout au plus neuf ans. Elle a littéralement étourdi l'auditoire dans ses diverses exécutions au piano. Quant à Mlle Sacha Skoff, elle nous promet une harpiste de premier ordre.

Nous ne pouvons que féliciter chaleureusement les organisateurs du concert de charité d'avoir eu l'excellente idée d'amener à Roubaix les jeunes sociétaires des Concerts bleus. Tout le monde s'est retiré émerveillé — et l'on ne forme qu'un vœu : celui de revoir au plus vite ces intéressants enfants.

**Une fête attrayante.** — Aujourd'hui lundi, à six heures et demie, aura lieu, au patronage Saint-Michel, rue d'Alsace, la première représentation de *Jeanne d'Arc*, organisée par l'Association amicale des anciens élèves des Frères. Voici le programme :

Première partie : 1. *Clao*, par la Société des Mandolinistes de Tourcoing. La Mandolinata; 2. Chansonnette comique, X...; 3 *Jeanne d'Arc*, drame historique en 3 actes, de M. Henri Baju, chevalier de Saint-Grégoire-le Grand; 1er acte, Vaucouleurs; 2e, Le Sacre à Reims; 3e, Rouen, La Prison; Apothéose du Bûcher.

Deuxième partie : 1. *La Gondola*, par la société des Mandolinistes de Tourcoing. La Mandolinata; 2. Chansonnette comique, X...; 3. *Entre Labadens*, comédie en un acte de M. Labiche.

Le piano sera tenu par M. Henri Peers.

Ceux qui n'auraient pas encore de cartes peuvent s'en procurer aux adresses suivantes : MM. Hector Desfontaines, 25, grand'place: Lecomte-Contamine, 26, place de la Liberté; Emile Florio, 44, rue Blanchemaille; Joseph Bourdeau, 58, rue du Curoir et au contrôle à partir de 5 heures, chaque jour de séance.

On nous prie de dire que la salle sera chauffée.

**Envoi d'échantillons de tissus étrangers à la Chambre de commerce de Roubaix.** — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« La Chambre de commerce a reçu en communication de la Chambre de commerce française de Charleroi une collection remarquable d'environ six mille échantillons de tissus étrangers (allemands) qui intéressent particulièrement l'industrie de Roubaix.

« Cette collection est mise à la disposition des intéressés tous les jours de 2 à 4 heures du soir, à la Bourse, jusqu'à la fin du mois, époque où elle devra être retournée.

Le Président.

»Henry Mathon »

**Une conférence au Cercle militaire.** — M. Miégeville vient de donner sa septième conférence au Cercle militaire.

Le sujet choisi par le dévoué conférencier traitait de l'organisation des armées française et prussienne.

Avec le talent qu'on lui connait, M. Miégeville, après avoir dit quelques mots sur la nécessité des corps d'armée permanents, a pris l'armée française vers le milieu du XVIIIe siècle et a exposé l'organisation qu'elle avait à cette époque. Il a ensuite fait voir les divers changements que cette organisation avait subis depuis cette époque et qui ont donné l'organisation que notre armée avait au moment de la déclaration de guerre de 1870.

Prenant ensuite l'armée prussienne, il a également fait voir les changements que son organisation avait subis pendant le même temps.

L'aimable conférencier a alors comparé les progrès accomplis dans les deux pays et a fait ressortir la situation et la force de chacun d'eux au moment de l'entrée en campagne.

Après avoir dit quelques mots sur cette guerre, M. Miégeville a terminé sa conférence en donnant quelques détails sur l'organisation actuelle de l'armée française et de l'armée allemande en temps de paix et en temps de guerre.

Beaucoup d'officiers s'étaient rendus à cette conférence.

**Le projet de distribution d'eau potable à Roubaix et à Tourcoing.** — Le Conseil d'Etat vient, après le conseil général des ponts et chaussées, d'émettre un avis favorable à la déclaration d'utilité publique de l'avant-projet relatif à l'établissement d'une distribution d'eau potable à Roubaix et à Tourcoing.

Cette heureuse nouvelle sera accueillie, nous n'en doutons pas, avec la plus vive satisfaction par les habitants de Roubaix-Tourcoing qui attendent impatiemment la réalisation des projets votés en avril 1888 par les conseils municipaux des deux villes.

**Réunion générale de la Société de consommation de la rue des Filatures.** — Sept cents membres environ assistaient, dimanche à trois heures à cette réunion, qui a été tenue, comme chaque année, dans la salle des fêtes de l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers.

Au bureau, on remarque MM Gernez, Devernay, Huyghe, Debuchy, Borezée, administrateurs.

Avant l'ouverture de la séance, une discussion s'engage pour la nomination d'un président. Après dix minutes de tumulte, c'est M. Louis Huyghe qui est désigné.

Jamais la société n'a tenu de réunion aussi agitée.

M. le président donne la parole à M. Gernez pour la lecture du procès-verbal de la réunion de juillet 1890.

M. Devernay donne ensuite lecture des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration de l'année 1890.

Pendant la lecture des procès-verbaux, un membre prend à partie M. Devernay ; il lui dit que de la levure de mauvaise qualité a été fournie à la société, et que les sociétaires touchent trop peu de bénéfices.

En même temps, on distribue, aux sociétaires un tableau des prix des farines pendant les années 1889 et 1890.

Sur la demande des administrateurs, l'assemblée nomme une Commission de contrôle de dix membres pour la vérification des livres. Cette Commission est ainsi composée : MM. Delattre, Vienne, Tournaux. Lacquement, Nedonsel, Vasseur, Strabaut, Faidherbe, Marchand, Emile Behague.

L'administration propose à l'assemblée de renvoyer à une prochaine réunion la suite de l'ordre du jour; on communiquera aussi, pendant cette séance, le rapport de la commission de contrôle.

La séance est levée à 5 heure 40. La prochaine réunion aura lieu le dimanche 1er février, à trois heures.

**Une manifestation au cimetière.** — Dimanche à midi a eu lieu, au cimetière de Roubaix, une manifestation patriotique à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de la guerre de 1870-1871, qui eût lieu le 18 janvier à Saint-Quentin. Cette manifestation était organisée par la société des anciens soldats et amis réunis ayant son siège rue de l'Ommelet.

La société des anciens soldats (groupe établi rue Nain, chez M. Duquennoy), avait envoyé une délégation ayant M. Lepers, son président, à sa tête.

Le cercle militaire de Lille était représenté par M. Efbé, secrétaire du Cercle *Le Progrès Républicain*, ancien volontaire de 1870.

Le cortège s'est mis en marche à midi ; il est parti de la rue de l'Ommelet et s'est dirigé vers le cimetière en passant par la Grande-Rue. Une superbe couronne a été déposée sur le monument érigé en l'honneur des soldats morts pour la Patrie. Cette couronne portait l'inscription suivante :

*20e anniversaire. Les anciens soldats et amis réunis à leurs frères roubaisiens morts pour la patrie. 1870-1871.*

Des discours ont été prononcés devant le monument commémoratif, par MM. Bourguignon, président de la Société des anciens militaires, organisateurs de la manifestation, Paul Rose, secrétaire de cette société, et Efbé, délégué de Lille.

M. Bourguignon rend hommage à la bravoure des soldats morts en 1870 ; il dit qu'il ne faut pas désirer la guerre qui est le pire des maux et ajoute :

« Nous ne voulons pas la guerre, mais si on nous provoquait, nos enfants, nos femmes, nos parents qui sont tout pour nous pendant la paix nous ne les verrons plus pendant la guerre nous ne verrons que la patrie.

» Et ceux qui dorment sous cette pierre seront contents de nous.»

M. Paul Rose célèbre aussi le courage des soldats de 1870. Il dit, en terminant :

« Gloire à vous tous dont les noms sont gravés sur ce marbre et burinés dans nos cœurs, à qui nous apportons cette couronne, humble tribut de reconnaissance ! dormez en paix, un jour vous serez vengés et quand sonnera l'heure de la revanche nous reviendrons prier sur votre tombe le Dieu des armées, »

M. Efbé s'élève contre la déclaration de guerre en 1870, parle du maréchal Bazaine, de l'héroïsme des soldats et s'écrie :

« Chers camarades, vous avez bien mérité de la patrie et vous avez sur nous cet avantage que vous n'avez pas connu les terribles suites de cette boucherie. Vous êtes partis de ce monde ignorant qu'après tant de sacrifices, il nous faudrait donner pour rançon à la nation voleuse : l'Alsace et la Lorraine, abandonner à nos vainqueurs plus de deux millions de nos frères, qui, aujourd'hui, après 20 ans, attendent toujours la délivrance.

» Hélas ! mon Dieu ! la politique parait encore avoir tout englobé et on parle si peu d'eux qu'ils doivent désespérer. Mais nous, qui sommes ici, nous qui avons l'honneur de faire partie de la Ligue des Patriotes, nous faisons sur cette couronne le serment solennel d'enseigner à nos enfants (pour l'amour de la Patrie) nos principes de revendication envers l'ennemi.

» Notre cri de guerre sera toujours : A bas ceux qui oublient nos frères. Vive l'Alsace-Lorraine. »

Les trois discours ont été fort applaudis.

**Un homme blessé par une voiture.** — Un accident s'est produit dans la soirée de samedi à l'angle de la rue de Lannoy et du boulevard Gambetta. Une voiture de boucher passait sur le boulevard, lorsque le cheval glissa. En ce moment passait M. Pierre Lauvart, cordonnier, âgé de quarante-quatre ans et habitant la rue Ste-Elisabeth Il fut atteint par le brancard et renversé sur la chaussée. A ses cris des personnes accoururent et transportèrent le blessé chez M. Huss, à l'estaminet du *Brouteux*. On alla chercher M. le docteur Lepoutre qui constata que M. Lauvart avait plusieurs côtes fracturées et qu'il portait, en outre une blessure profonde à la tête. L'état du blessé est assez grave.

Le bruit avait couru que la voiture appartenait à M. Jean Morel boucher rue Notre-Dame, mais il a été prouvé que cette nouvelle était fausse.

**Un vol de pâtisseries.** — Plusieurs gamins sont entrés, sam di soir, chez M. Choquet, pâtissier, rue de la Halle, et se sont emparés de différents gâteaux qui se trouvaient sur le comptoir. M. Choquet, ayant entendu du bruit dans le magasin accourut mais les voleurs avaient déjà fui. Il se mit à leur poursuite et les désigna à un agent qui rejoignit le jeune Fernand Praete, âgé de neuf ans. Cet enfant a déjà subi plusieurs condamnations pour délits de même nature.

**Une arrestation rue Bernard.** — Les agents de sureté Quint et Beague étaient, depuis quelques jours à la recherche d'un individu expulsé de France, depuis le 24 juillet 1878 et nommé François Claus. Dimanche matin ils le rencontrèrent dans la rue Bernard, cour Boyaval et le mirent en état d'arrestation. Claus a été immédiatement conduit à la prison de Lille.

**Un chien volé.** — Un habitant de la rue du Tilleul, M. Louis Mercier s'était rendu, dimanche matin, au marché de la place Chevreul lorsqu'il reconnut un chien qui lui avait été volé il y a environ deux mois. Il s'est empressé de porter plainte; le marchand a déclaré que l'accusation portée contre lui était fausse.

**Croix.** — *Révision des listes électorales.* — Le Maire de la commune de Croix donne avis que le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé, à partir de ce jour, au Secrétariat de la Mairie. Ce tableau et la liste seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription on en radiation devront être formées dans le délai de *vingt jours* à partir d'aujourd'hui, c'est à dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

**Lannoy.** — La société *Les Vieux Soldats* de Lannoy, qui a son siège à l'estaminet du *Coq*, rue de Lille, avait organisé, pour hier dimanche, une manifestation sur la tombe de M. Alfred Parent, lieutenant de mobiles, tué à la bataille de Saint Quentin, le 18 janvier 1871.

La cérémonie a eu lieu à trois heures, au milieu d'une grande affluence.

Le rendez vous des sociétés avait lieu au siège des *Vieux Soldats*, ou le cortège s'est formé.

Nous remarquons la *Musique municipale* de Lannoy, président M. Edmond Bettremieux-Pajot, chef M. Albert Gouble; l'*Union musicale* de Lannoy, président M Richard Vandenhende, chef, Henri M. Mathon, la société de gymnastique Lannoyenne, dirigée par M. Henri Desplechin, président; la société de gymnastique l'*Avant Garde* de Lys-les-Lannoy, présidée par M. Legrand et dirigée par M. Vanhollande, la société des *Vieux Soldats* de Lys et celle des *Vieux Soldats* de Lannoy, etc.

Une couronne, offerte par la société organisatrice, a été déposée sur la tombe du défunt.

Plusieurs discours ont été prononcés.


# LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*



## Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.25358d


## ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

19 janvier 1753. — Ordonnance de l'intendant de Flandre accordant aux ouvriers de Mouveaux l'autorisation de travailler pour les manufacturiers de Roubaix, nonobstant les défenses portées précédemment. Ils pourront continuer à travailler également pour les manufacturiers de Tourcoing, dans le district duquel leur paroisse est placée. Les étoffes fabriquées par eux seront soumises aux réglements et à la visite des égards de l'une ou l'autre ville, selon leur destination. (*Archives de Roubaix*, HH. 41, f° 129 verso).

19 janvier 1858. — Le sieur Tavernier, négociant à Saint-Denis, sollicite la concession de la fourniture des eaux de la Lys à Roubaix, aux mêmes conditions auxquelles la concession de Tourcoing lui a été accordée. On sait que ce projet de distribution d'eau n'aboutit pas, M. Tavernier n'ayant pu parvenir à former une Compagnie pour son exécution.

19 janvier 1860. — Le Conseil général de l'administration des Ponts et Chaussées émet, relativement au projet de distribution d'eau de la Lys, un rapport et des conclusions conformes au rapport et aux conclusions de M. Féburier, inspecteur-général. (*Voir l'éphéméride du 9 janvier 1860*).

# TOURCOING

**Une conférence sur l'Egypte.** — La conférence de dimanche par le R. P. Le Menant des Chesnais est une des plus intéressantes qu'il nous ait été donné d'entendre. La salle, malheureusement, s'est encore une fois trouvée trop petite. La séance était présidée par M. Masurel père. Tous les membres du comité de Tourcoing étaient sur l'estrade et on remarquait, en outre, M. Crépy, président de la société de géographie de Lille, M. Merchier, secrétaire général de la Société, que nous avons déjà eu l'occasion d'applaudir tant de fois et que nous aurons bientôt le plaisir d'entendre de nouveau.

M. Masurel présente le conférencier; c'est un prêtre jeune encore, de moyenne taille. Il porte le costume des missionnaires; la barbe est d'un noir de jais. Parole facile et élégante. Il a eu des moments de suprême éloquence. Aussi a-t-il été chaleureusement applaudi du commencement à la fin.

Le conférencier commence par montrer quelle était autrefois l'influence française en Egypte ; l'occupation de la fin du siècle dernier n'y est pas encore oubliée. On parle encore de cette poignée de soldats qui ont accompli là-bas de si grandes choses. On se rappelle que les vainqueurs ne persécutaient personne et respectaient la propriété de chacun.

L'Egypte avait déjà atteint à un haut degré de civilisation alors qu'on ne parlait pas des plus célèbres empires de l'antiquité: Assyriens, Perses, Médes, etc. Les Pharaons avaient porté au loin leurs armes, et les peuples vaincus étaient amenés dans la grande avenue des Sphinx, à Thèbes pour réhausser le triomphe des Rhamsès.

Le conférencier décrit l'Egypte, son merveilleux climat, la prodigieuse fertilité du Delta où d'octobre à juin, on fait jusqu'à trois récoltes presque sans travail. Il suffit, quand les eaux du Nil (ce fleuve qui ne ressemble à aucun autre) se retirent, de répandre la semence sur le sol: elle s'y enfonce seule sans qu'on ait besoin de le remuer. Il n'y a pas à craindre que, comme dans nos contrées, les oiseaux mangent le grain: dans la Basse-Egypte, ils n'existe que des oiseaux aquatiques auxquels les poissons et les insectes qui pullulent dans les roseaux du Nil assurent largement le nécessaire.

Le malheureux Fellah vit pour ainsi dire de rien; une simple cabane faite de boue, sans aucun meuble, lui suffit. Il serait cependant heureux s'il pouvait jouir en paix du fruit de son travail.

Que de changements, depuis 20 ans seulement, dans ce beau pays ! Tout ce qui existe d'utile et de grand, chemins de fer, routes, canaux, a été fait par nous. Mais la récolte n'est pas toujours pour celui qui a ensemencé !

Dans une série de projections des plus intéressantes, le P. Le Menant des Chesnais nous montre les merveilles du Caire, les Pyramides, ces colosses, dont les matériaux de la plus grande suffiraient pour entourer toute la France d'une haute muraille ! Les ruines des villes anciennes de la Haute Egypte, les merveilleuses galeries souterraines où on retrouve des sculptures, des peintures datant de milliers d'années et qu'on dirait faites d'hier, et les merveilleuses iles du Nil avoisinant la première cataracte.

Un des points les plus applaudis de cette admirable conférence, c'est le récit de l'hospitalité que le R. Père, que tout Français, reçoit, dans le pays copte, de ces descendants des anciens habitants de l'Egypte. Pour en donner une idée et pour montrer combien nous sommes aimés par ces braves gens, voici le texte exact d'un toast qu'un ancien du pays a adressé un jour au R. Père en lui offrant une datte :

« Père, Dieu est grand. Qu'il soit béni puisqu'il t'a conduit ici, toi le prêtre français ! Vois, cette maison est remplie, mais ne crois qu'elle est remplie parce que nous sommes vingt ou vingt-cinq ; c'est toi tout seul qui la remplit. Tu es bon parce que tu es Français et prêtre, et tout ce qui est bon vient de la France. Désormais il y a la paix dans cette maison, car, prêtre, tu es la paix. Il n'y aura pas de tristesse, car tu es la joie.

» Si l'épreuve vient, elle nous trouvera résignés, car tu es la résignation. Mais tandis qu'ici nous sommes dans le bonheur de t'avoir parmi nous, il y a en France quelqu'un qui pleure, car dans ta maison, tes amis te cherchent et ta place est vide. Que Dieu est donc bon, lui qui a fait cette chose bonne et merveilleuse que tu as laissé ta France et ceux qui t'y aiment pour venir au milieu de nous inconnus et pauvres. Oh puisque tu ne peux pas rester avec nous, donne nous quelque chose qui parle de la France!

» Fais-nous des églises et des écoles qui seront françaises. Nous ne sommes pas riches, mais celui qui a un champ en donnera la moitié pour bâtir tes écoles, ceux qui n'ont rien apporteront leurs bras pour bâtir en briques la maison d'école, et nous mettrons ensemble les deux emblèmes que nous aimons, la croix du Christ et le drapeau de la France.

»Et maintenant tu vas t'en aller !Demain tu seras dans un autre village et dans ce village il y aura la joie comme il y a ici, ce soir et ici, où tu laisseras ta place vide, il y aura la tristesse comme elle y est ce soir en France. Oh va donc, et que Dieu te conduise de village en village portant partout et laissant partout derrière toi des regrets, et quand tu aura ainsi fait le tour de l'Egypte que Dieu te ramène dans ta belle France! Que le veut soit favorable à ton retour! Et au soir de ton arrivée, quand ton regard parcourra le cercle de tes amis, qu'il ne rencontre aucune place vide parmi ceux que tu y avais laissés ! »

En terminant le R. P. a fait un appel aux âmes généreuses pour répandre l'influence française dans la haute Egypte. Il a amené à Paris plusieurs jeunes garçons qui suivent les cours des écoles primaires et qui retourneront ensuite chez eux comme instituteurs. Sur l'estrade on voyait Sarkiss Eskharos, un beau

---

FEUILLETON DU 20 JANVIER 1891.— N° 84

# LE CRIME D'UNE SAINTE

**Grand roman inédit**

CINQUIÈME PARTIE

IV

### Plan de bataille

L'heure pressait. Quelle conduite y avait-il à tenir ?

— Il faut fuir d'abord, quoiqu'il vous en coûte, Robert, reprit Mme Gervais. Il faut vous cacher et échapper aux premières recherches !... Vous en prison, vous arrêté comme un forçat évadé, il serait facile au misérable de vous écraser !... Vous n'avez encore à formuler contre lui que les mêmes accusations déjà présentées jadis vainement au tribunal.

— C'est vrai ! dit tristement Robert.

— C'est évident, murmura Florimond entre ses dents...

Et la fuite est permise à celui qui fuit son tyran

comme dit Racine dans *Mithridate*.

— Il faut vous cacher dans une retraite sûre, non loin de France, afin de pouvoir apparaître de nouveau quand il sera temps.

— Où trouver cet asile... Avant une heure le télégraphe m'aura signalé sur toutes les routes.

— Je crois que j'ai votre affaire, interrompit Goëland, j'ai gardé un vieil ami, un pêcheur de sardines qui est patron d'un chasse-marée solide, ponté, avec des huniers et des focs volants... Un sabot superbe de trente tonneaux, qui peut tenir la mer même par un gros temps et qui file gentiment ses douze nœuds. Ce matin, après avoir renvoyé la guimbarde aux Charmerettes, j'ai eu l'idée que vous alliez peut-être avoir besoin d'un refuge, et je suis allé le trouver. Son bateau est tout appareillé. Il vous prendrait volontiers à son bord et se chargerait de vous conduire en Angleterre.

— En Angleterre. Oui, ce serait parfait, dit Mme Gervais. Il est facile de se cacher à Londres. Le retour en est très rapide. Au premier signal, dès qu'une dépêche nous annoncerait l'utilité de votre présence ici, vous pourriez promptement accourir.

— Et Corvol ?

— C'est moi qui l'attaquerai, répondit gravement Mme Gervais. J'ai le droit peut-être de lui porter les premiers coups. Je ne sais pas encore comment je m'y prendrai, mais j'ai auprès de moi des amis dévoués, Florimond, Goëland. Je serai forte.

— Mais séparé de vous !..,

— Je vous informerai de mes démarches au fur et à mesure que les circonstances me permettront d'agir.

— Pardon, interrompit Florimond, l'heure avance. Il s'agit de brusquer le dénouement. M. Robert n'est point en sûreté ici.

— Oh ! dans cette auberge, reprit Goëland, il n'y a point de danger. Que Corvol prévienne la police et fasse fouiller la ville, jamais un gendarme n'osera entrer ici, surtout aujourd'hui qu'un équipage de l'Etat a choisi cette maison pour y déjeuner. Et puis jamais on ne viendrait vous chercher ici.

— N'importe ! il est temps de partir.

— Partons donc, puisque vous le voulez, fit douloureusement Robert.

— Seulement, pardon, excuse, balbutia Goëland d'un air embarrassé. C'est que... je vais vous dire... le patron est un bon marin, mais c'est un Normand, et il exige un prix assez salé et payable d'avance !...

La somme que Mme Gervais avait donnée à Robert en partant de Nouméa était bien près d'être épuisée.

Ce détail matériel, brutal, lui semblait comme un mauvais présage, un signe des difficultés de chaque jour qui allaient menacer son existence.

— Cette considération est insignifiante, dit Mme Gervais. J'ai réalisé, vous le savez, tout ce que je possédais, et j'ai une assez forte somme en espèces dans une de mes malles à l'hôtel. Partez vite, Robert ! Goëland vous conduira afin que vous alliez vous entendre avec le patron du bateau, tandis que Florimond m'accompagnera. Il vous portera l'argent qu'il vous faut.

Corvol avait épié le réveil de Madeleine, quand elle ouvrit les yeux, il était à son chevet.

Elle ne voulut pas avoir peur.

— J'ai éprouvé une inquiétude mortelle en m'apercevant de votre indisposition, dit-il. Ce matin, dès l'aube, j'étais monté à ma chambre pour m'informer des suites de votre malaise d'hier. Je fus d'abord tout étonné de vous voir levée et sortie. J'ai pensé qu'en dépit de l'orage de la nuit, vous étiez descendue au jardin constater les dégâts causés à vos fleurs par la pluie et le vent.

— Ce n'est pas au jardin que j'étais, répondit enfin Madeleine, attachant sur l'homme dont elle portait légalement le nom un regard indéfinissable. C'était dans la chapelle !...

— Dans la chapelle ! interrompit Corvol, qui ne put retenir un frémissement que trahit le tremblement de sa voix. Dans la chapelle !... Et c'est là sans doute que vous avez été surprise par les bandits qui vous ont effrayée.

Madeleine ne répondit pas.

Elle regardait toujours Corvol en face, comme si elle ne pouvait croire à tant d'hypocrisie, à tant d'audace.

Celui-ci poursuivit, voulant se rendre compte de ce que savait la jeune femme, et connaître à fond l'étendue du péril qu'il avait à combattre :

— A quelle heure étiez-vous à la chapelle ?

— A minuit.

— Et qu'y avez-vous vu ?

— Ce que j'y ai vu !... reprit-elle d'une voix vibrante. Vous me le demandez ! J'y ai vu le meurtrier de ma mère violer la tombe et le cercueil de celle qu'il avait assassinée !

— L'assassin de Mme de Kermadec !... Que dites-vous, mon enfant ?... Sans doute vous avez encore la fièvre...

— Je l'ai vu !...

Corvol n'avait pas bronché à cette évocation.

Une lueur fauve cependant avait passé dans ses prunelles grises.

Il reprit doucement :

— Vous avez vu Robert Desroches ? Mais cela n'est pas possible... Le malheureux n'est-il pas à Nouméa où il expie son crime.

— Vous savez bien que Robert n'est pas le meurtrier de ma mère, et vous savez bien aussi qu'il n'est pas à Nouméa, puisqu'il est ici, et que c'est lui qui m'a tout révélé.

— Lui !...

Les pressentiments de Corvol ne l'avaient donc pas trompé.

C'était bien Desroches qui, depuis deux jours, lui tenait tête.

Ce qu'il avait pris pour une vision était la réalité.

Madeleine s'était avancée sur lui, le visage enflammé d'une généreuse indignation, les yeux brillants d'une sainte haine.

— Déjà la veille il m'avait sauvée de vous, poursuivit-elle, de vous dont j'étais devenue la femme. Un crime de plus comme couronnement, comme sauvegarde de vos crimes précédents ! Depuis, il m'a montré, il m'a fait comprendre la puissance infernale sous laquelle vous m'aviez asservie, jusqu'à ce qu'enfin, cette nuit, tout à l'heure, vous vous trahissiez vous-même en ajoutant à tous vos forfaits le plus abominable des sacrilèges !

Corvol recula d'un pas.

Elle savait tout.

Comment, par quel miracle le forçat avait-il réussi à faire jaillir la vérité et la lumière dans l'esprit de cette autre victime ?

Plus tard, tout à l'heure, demain, Corvol y songerait.

Pour le moment, il ne voulait qu'une chose, éviter le scandale, recevoir les invités; plus tard il s'occuperait du reste.

— Ma chère Madeleine, reprit il d'un ton doucereux, votre état maladif ne me permet pas en ce moment de vous donner bien des explications qui vous seraient cependant utiles. Comme je vous le disais la fièvre a peuplé votre esprit de souvenirs tragiques et de fantômes qui le font quelque peu délirer. Calmez-vous, je vous en prie, et chassez ces visions funestes.

Indignée, Madeleine se révolta.

— Mais que croyez vous donc... ou plutôt qu'affectez-vous donc de croire ? s'écria-t-elle. Vous ne comprenez donc pas, misérable, la haine que j'ai pour vous, l'effroi que vous m'inspirez... Vous ne sentez donc pas que je vois vos mains teintes de sang . votre...

— Vos paroles seraient très graves, ma chère enfant, interrompit Corvol du ton paternel dont on parle à une malade. Il importe que nous causions longuement. Vous me permettrez bien de me défendre de vos étranges accusations.

A présent, descendez, nous serons au moment où nos hôtes se lèveront à peine. Vous trouverez vos amis prêts à vous protéger, s'il y a lieu, M. Hardouin, le docteur Bonardel. Aujourd'hui, nous recevons même un certain nombre de visiteurs. Venez vite !

— Venir ?... Avez-vous donc sur vous le poignard avec lequel vous avez frappé ma mère ?... Vous savez bien que mon cadavre seul pourrait vous suivre.

— Décidément, vous êtes folle, Madeleine. Il faut que je vous emmène auprès de nos hôtes.

— M'emmener ! mais je vous dis que je sais tout votre passé !... Mme Gervais sera là, Reine Aubry, le docteur Gervais sortiront du tombeau. Robert s'évadera du bagne, les mains pleines de preuves, pour vous confondre.

Insensiblement la colère et l'indignation faisaient oublier à Madeleine toute prudence.

Elle n'avait plus peur du fauve en face duquel elle se trouvait.

Elle lui jetait à la face le plus audacieux défi, le souffletait de ses crimes, lui crachait au visage son horreur et son mépris.

Elle était superbe de colère et de vaillance, le buste rejeté en arrière, le bras menaçant, l'œil étincelant et les narines frémissantes.

Corvol la regardait éperdu.

Il ne semblait pas effrayé.

On eût presque dit qu'il n'entendait pas les paroles de Madeleine ou n'en comprenait pas le sens.

Il ne considérait, ne voyait que la beauté sculpturale de la jeune femme, campée comme la statue antique d'une Diane en courroux.

La passion brutale étouffait en son cerveau toute autre pensée, toute autre préoccupation que la convoitise folle, bestiale, de ce corps admirable.

Cependant il balbutia :

— Voyons... Madeleine, raisonnons un peu. Vous dites des choses absurdes. Reine Aubry, oui, c'est vrai, j'ai eu jadis une maîtresse de ce nom. Que vous importe ?... Gervais, vous avez dit Gervais ?... J'ai connu autrefois en effet un professeur de ce nom... Mais qu'est-ce que tous ces gens-là ont affaire ici ? Il n'y a qu'un point en ce moment qui m'intéresse, qui me touche, c'est que vous êtes ma femme.

Il s'approcha d'elle les bras étendus.

Elle poussa un cri.

— Ne me touchez pas !... Au secours !

— Allons ! venez !...

— Jamais !... Robert ! Robert ! à moi !

— Ah ! C'est Robert que vous appelez à votre secours ! Le forçat contre le mari !... Eh bien ! qu'il vienne, et je le tue.

Il avait sorti de sa poche un revolver.

— Je le tue comme un chien... C'est mon droit ! C'est mon devoir !... Un forçat évadé ! Qui donc se soucie de ces gens-là...

— Misérable !

— Allons ! Je n'ai plus le temps d'attendre. Suivez votre mari.

— Vous êtes l'assassin de ma mère, donc je ne suis pas votre femme !

— Mais tuez-moi donc ! La fille après la mère !... Un crime de plus ?... Est-ce que cela compte pour vous, dans la quantité ?...

(*A suivre.*)

Pierre Decourcelle.